

et d'admiration : elle était faite surtout d'amour filial. En Pie IX le Pontife et le Roi s'effaçaient devant le Père, et à ce Père, glorieux d'héroïsme et de majesté et rayonnant de paternelle tendresse les catholiques donnèrent sans compter l'or de leur bourse, le sang de leurs veines et l'amour de leur cœur. Les politiques et les diplomates ont pu railler sa droiture qui ne savait pas biaiser et sa franchise qui ne savait pas tromper ; mais la postérité verra mieux que nous si une politique plus avisée eut rien sauvé de ce qu'il a perdu, et si elle aurait rien fait de ce qu'il a su faire, si elle aurait fait la définition de l'Immaculée Conception et celle de l'Infaillibilité Pontificale. Après trente ans de gloires incomparables et d'infortunes plus grandes encore, Pie IX a laissé la Papauté dépouillée de toute grandeur et force séculières, étrangère dans Rome et captive comme aux jours de Pierre, mais mieux assise que jamais dans l'esprit et le cœur des chrétiens et prête à reprendre, par le seul ascendant de sa sagesse et de sa force morale, le premier rang parmi les majestés de ce monde.

Dieu réservait à Léon XIII la gloire de l'y faire remonter. Qu'allait faire ce vieillard d'apparence débile, auquel son âge ne présageait qu'un règne éphémère ? Si prévoyante que fut sa sagesse, si tenace que fut son énergie, si assurée que fut sa foi, ferait-il en quelques années ce qui semblait ne pouvoir être que le travail des siècles ? Sans retard et sans impatience il se mit à l'œuvre, comme s'il eut eu devant lui un quart de siècle. Dieu le lui a donné ; et ce quart de siècle, il a été, comme le long Pontificat de son prédécesseur et d'une autre manière, glorieux pour la Papauté et fécond pour l'Eglise.

Profitant de la situation morale créée au Pontife Romain par les récentes définitions du Concile du Vatican et de l'apaisement naturel fait par la mort du grand Pontife qui avait été si longtemps l'objet de toutes les haines comme de tous les amours, le nouveau Pape prit position au-dessus de tous les intérêts, de toutes les divisions et de tous les conflits, moins comme le chef d'une société qui a ses intérêts particuliers à défendre, que comme le juge et l'arbitre souverain qui seul peut concilier tous les intérêts parce qu'il est au-dessus de tous. Cette audace surnaturelle dans un vieillard désemparé de toute puissance mit de suite et sans conteste la Papauté au faite des affaires